



**COMPTE RENDU DE LA  
COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 21 SEPTEMBRE 2017**

Diffusé le . 17.10.2017

**Participants :**

Pierre DURIEZ	Président du Conseil de Développement – BGE Hauts de France
Vincent MOLCRETTE	Animateur Commission Environnement – Université FSA
Joël LEMEE	Force Ouvrière
André DELORY	Vice-Président du C.D. – DDEN
Gabriel DELBARRE	Jam's Band Cambrin
Yannick DELPLANQUE	Asso. Conseil Citoyens de Cauchy-à-la Tour/Auchel
Daniel DOURLENS	Asso. Droit au Vélo

**Excusés :**

Alain CUISSE	Chambre de Commerce et d'Industrie de Région
Freddy GUILBERT	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Pas-de-Calais
Grégoire MOTTE	Asso. Chemins vers l'Emploi – Isbergues
Nicolas ZEMEL	U2P
Annie ADANCOURT	Animatrice Commission Santé - CCAS 62
Véronique CARPENTIER	GrDF
Brigitte HANNOIR	Asso. Femmes Responsables
Alain LECLERCQ	Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile Rely/St Venant (SPASAD)
Jean-Pierre PAKULA	Ordre National du Mérite

**Secrétaire de séance :**

Vincent MOLCRETTE                      Animateur Commission Environnement – Université FSA

## 1) **CONSTATS D'ACTUALITES**

La commission s'est réunie dans un contexte particulier, celui de la restructuration du service Cardiologie de l'Hôpital de Beuvry-Béthune.

Une présentation de 3 articles chocs de la presse écrite montrant l'urgence d'une situation territoriale inquiétante à la fois dans plusieurs territoires de France (Le Figaro du 09/09/2017) (Les échos 12/01/2017) et celui concernant la cardiologie avec des conséquences évidentes négatives sur l'attractivité de notre territoire (La Voix du Nord : 08/09/2017). Le rapport de Franck GINTRAND dans Les Echos, est un rapport assez cinglant mais qui nous interpelle.

Le Conseil de développement doit œuvrer dans un but de développement durable et pas seulement économique.

Ces articles avec des titres chocs sont :

\*Le Figaro 09/09/2017

Des élus interpellent Macron sur les centres-villes devenus des «mouroirs»

\*La Voix du Nord : 08/09/2017.

Fermeture de la cardio au CH de Béthune-Beuvry: «un monumental gâchis» selon les médecins

\*Les échos 12/01/2017

Bienvenue dans cette France qui construit n'importe comment

Un rapport de Franck GINTRAND, président de l'Institut des territoires

Dans le Figaro, l'association Centre-Ville en Mouvement dresse un constat inquiétant, ce qui permet d'apporter des réponses et des solutions pour éviter de rentrer dans une spirale de désertification des centres-villes. Ce mouvement anime les 3 observatoires : du Commerce et de l'Artisanat, de la Mobilité et de l'Énergie, l'Environnement et de la Vie urbaine. Il serait intéressant de se rapprocher des solutions, des bonnes pratiques effectuées et lancées par ce mouvement.

Le débat dans la salle s'est porté directement sur le problème de la Cardiologie de l'hôpital de Beuvry-Béthune avec la lecture de l'article de La Voix du Nord en citant les phrases emblématiques : « Nous sommes en

pénurie de cardiologues » (direction de l'hôpital de Beuvry), « Béthune n'est pas considéré comme attractif, selon des membres de l'équipe médicale », « Une réponse de territoire ». Notons que Béthune appartient au GHT

de l'Artois, qui est le groupement hospitalier de territoire de l'Artois, créé en juillet 2016, regroupant Lens, Béthune, Hénin-Beaumont et La Bassée. Les GRT ont été mis en place par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France. Cette Agence est dirigée par Madame Monique RICOMES, depuis le 1er décembre 2016.

Force a été de constater que ce sujet a monopolisé une grande partie du temps de cette commission. Des réponses et des questionnements seront apportés par le Conseil de développement après d'autres réunions en commission SANTE.

## 2) QUELLES SONT LES LIMITES DE NOTRE TERRITOIRE ?

On ne peut pas parler de Territoire et de Tourisme sans parler de la définition de l'attractivité du territoire. Mais qu'est-ce qu'un territoire ? Ce sujet nous divise déjà avant d'en parler, faute de ne pas savoir définir les limites de ce territoire. La communauté d'agglomération ? Le pôle métropolitain de l'Artois ? La nouvelle région Hauts de France ? L'Euro-région ?

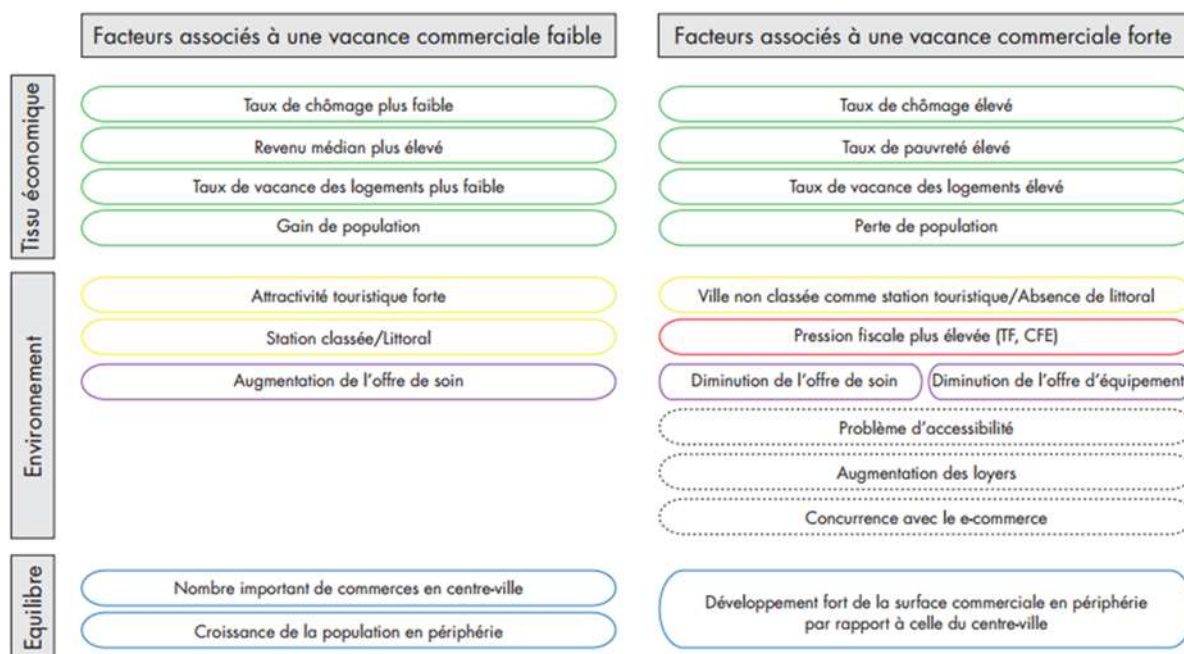
Notre territoire d'agglomération est d'abord constitué de deux villes moyennes avec leurs centres-villes (Béthune-Bruay).

## 3) QUELLES SONT LES FREINS A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ?

Un tableau a été présenté montrant les facteurs clefs de la vacance commerciale dans les centres-villes.

Source : *La vacance commerciale dans les centres-villes en France Mesure, facteurs et premiers remèdes Mai 2017*

Figure n° 18. Les facteurs locaux et structurels associés à la vacance commerciale des centres-villes, selon la mission IGF-CGEDD



Les villes gardent une certaine capacité d'agir sur ces facteurs dans le cadre de politiques de plus long terme (politique de logement, d'urbanisme commercial, de reconversion industrielle, etc.).

Pour éviter de terminer que sur des notes négatives, Monsieur Grégoire MOTTE, Directeur des Chemins vers l'emploi d'Isbergues, n'ayant pu assister à la réunion a envoyé un courriel pour souligner que dans le territoire il n'y a pas que des freins mais il y a aussi beaucoup d'atouts comme les chantiers de réinsertion, qui permettent d'entretenir des chemins de randonnées grâce à l'action de personnes en réinsertion. Il serait intéressant d'organiser une visite de ces chantiers et sentiers.

Au sein de notre Conseil, nous pouvons parler des problèmes liés au manque d'attractivité pour solutionner les blocages, mais il est vrai que la part importante de la ruralité dans le paysage de l'agglomération doit être mis en avant dans notre communication vers l'extérieur de par les actions menées par l'association Chemins vers l'emploi.

Remercions l'action de Monsieur MOTTE, et soyons forces de propositions pour apporter de bonnes nouvelles de notre territoire.

#### **4) QUE POUVONS-NOUS PROPOSER TOUT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT ?**

Il est important que les élus connaissent certaines sources de financement permettant le développement de leur commune. Il existe la Caisse des dépôts et consignations dont la représentation du Groupe en région Hauts-de-France est le Bpifrance.

La Caisse des Dépôts a initié en 2016 un programme « Centre-Ville de demain » qui s'inscrit dans les politiques de rénovation urbaine.

Neuf sites « démonstrateurs » ont été retenus en métropole pour servir de lieu d'expérimentation et d'innovation au programme : Cahors, Châlons-en-Champagne, Flers, Miramas, Lunéville, Nevers, Perpignan, Valence, Vierzon.

Une cinquantaine de villes ont par ailleurs déjà manifesté leur intérêt pour bénéficier de la démarche. Il serait intéressant que l'ensemble des élus puisse connaître cette initiative. Un premier bilan du programme sera établi vers juin 2018.

Site : <http://www.caissedesdepots.fr/ville-de-demain>

Pour terminer, l'environnement c'est aussi des formations liées à l'environnement. Il en existe quelques-unes dans notre agglomération. La jeunesse et l'environnement sont l'avenir de notre territoire, il est important que les jeunes soient de plus en plus formés à l'environnement.

Les formations vont du CAP au BAC+5. Elles ont toutes leur utilité. L'environnement concerne les sujets suivants :

Différents thèmes :

- Gestion sociétale de l'environnement.
- Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables.
- Aménagement du territoire et cadre de vie
- Hygiène, sécurité, santé, environnement
- Protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques
- Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques